

Ouvrons les guillemets « »

Nous fêtons la naissance de deux nouvelles activités de traitement des métaux: le brunissage et la phosphatation. Verpillat, toujours à l'écoute, proche de ses clients, avance avec la volonté d'augmenter la palette des traitements proposés, son objectif est de fournir un service complet.

L'intérêt de ces deux nouveaux traitements, outre le prix qui est attractif, est multiple. L'aspect du brunissage est séduisant, la couleur noire est intense et sans rayures. Les pièces ainsi traitées n'ont pas de modification de cote car il n'y a pas de dépôt mais une transformation de la surface, de plus il apporte une légère protection en anticorrosion. Quant à la phosphatation, elle est efficace contre la formation de la rouille, son aspect gris est intéressant et elle peut servir de préparation avant peinture.

Contactez notre équipe pour tout renseignement, essai ou devis ou retrouvez-nous sur notre site verpillat.com

Claudie BERNARD PDG

NOUVELLE CHAÎNE DE BRUNISSAGE ET DE PHOSPHATATION



Capacité 10 tonnes/jour
Cet investissement aidé s'inscrit dans un programme cofinancé par l'union européenne, l'état, la région et le département.



Phosphatation



Grossissement x 700

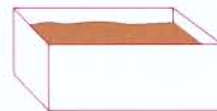
Il se forme un réseau poreux de petits cristaux de phosphates métalliques en contact intime avec le métal.



Brunissage

La couleur est réalisée par oxydation de la surface du métal suivi d'un huilage. Le résultat obtenu est une couleur intense et uniforme noire

Chouette, c'est mieux que les UV pour avoir la couleur idéale avant les vacances !



Le point sur

LA LOI ENVIRONNEMENTALE EUROPÉENNE

La loi environnementale européenne 2000/53/CE a établi une liste de produits qui seront progressivement interdits. Il y a parmi ceux-ci le chrome hexavalent, or celui-ci est utilisé lors du procédé de zingage pour les passivations bichromatées, vertes et noires.

La quantité de chrome VI libérable dans la couche de chromatisation est de 3000-8000 µg/m² pour la passivation jaune et de 7000 à 10000 µg/m² pour la passivation noire ou verte.

Le chrome III permettant de réaliser la passivation blanche ou bleue est, quant à lui un produit autorisé. Des produits de substitution sans chrome VI, à base de chrome III permettant de répondre à la demande de l'automobile arrivent sur le marché. Les résultats anti corrosion sont semblables à ceux obtenus à l'aide du chrome VI. Nous sommes à votre disposition pour réaliser vos essais. Actuellement les produits de substitution donnent généralement une couleur blanc irisé.

Le chrome VI reste cependant accepté suivant la norme 2000/53/CE jusqu'en juillet 2007.

J-Yves Bernard Directeur Industriel.

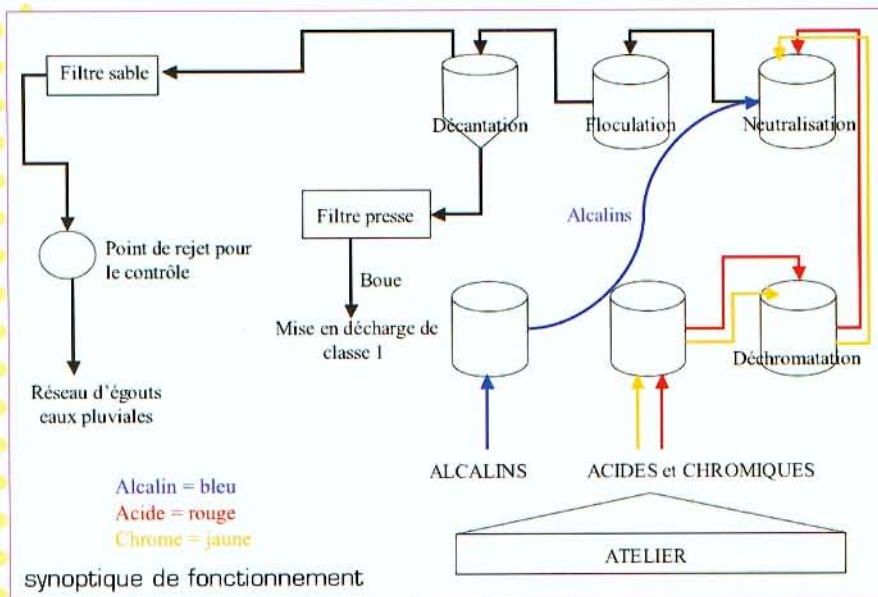
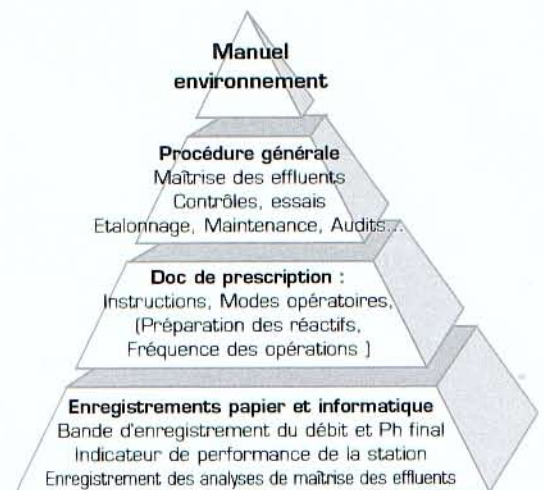
LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX EN QUELQUES MOTS

L'entreprise Verpillat est une installation classée pour la protection de l'environnement, à ce titre elle est régie par un arrêté préfectoral qui fixe les normes de rejet des eaux usées et leur contrôle. Cet arrêté cadre aussi les dispositifs de sécurité et les règles d'exploitation.

Les analyses : Des analyses sont effectuées au laboratoire Verpillat. En fonction de leur importance et de leur intérêt, elles sont réalisées soit en continu et enregistrées sur un graphique comme pour le PH, soit quotidiennement, hebdomadairement ou mensuellement. Tous les paramètres sont vérifiés chaque mois par un laboratoire extérieur agréé. Le point de rejet des effluents est équipé d'un dispositif permettant à l'échantillon analysé d'être représentatif des dernières 24 heures.

Un audit d'un organisme agréé vérifie 2 fois par an la conformité de ce point de rejet ainsi que la conformité des mesures réalisées en interne. Les résultats sont envoyés mensuellement à la DRIRE et à l'Agence de l'eau et il peut y avoir des prélèvements surprise par la DRIRE.

Système qualité documentaire



Les sécurités : un disconnecteur changé tous les ans interdit tout reflux dans le réseau communal.

En cas de dérive du Ph une alarme se déclenche, une électrovanne bloque toute arrivée d'eau dans l'atelier, tout rejet dans le réseau des eaux pluviales et arrête la station.

De même à chaque arrêt du courant électrique l'électrovanne bloque l'arrivée d'eau en amont et le rejet en aval.

Cette station, quoi que financièrement lourde (le budget de fonctionnement annuel est de l'ordre 70 000€ an et l'investissement de 400 000€ est le poumon de l'entreprise. En épurant les eaux usées, elle lui permet de respecter l'environnement.

APRÈS-MIDI PORTES OUVERTES INTER-SITE



Le 19 décembre, avant le repas clôturant l'année 2003, les salariés et leurs familles ont visité les deux sites Verpillat. Ils ont pu notamment voir travailler la toute récente commande numérique 5 axes (site de Travail du fil métallique) ainsi que la nouvelle ligne de brunissage et phosphatation et les pièces traitées par Christian Caniotti.

Unité Traitement de Surface

ZINGAGE TONNEAU BAIN MORT passivation bleue, verte, bichromatée, noire- finitions organo minérale- dégazage
BRUNISSAGE-PHOSPHATATION - TRIBOFINITION brillantage ébavurage

VERPILLAT - Z.I. Sud - 39260 Moirans-en-Montagne

Tél. : 03 84 42 01 28 - Fax : 03 84 42 00 11 - Internet : www.verpillat.com